

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Métiers du prendre soin : un total de 13,8 millions d'euros pour accompagner des travailleurs essentiels

Consciente du rôle essentiel que jouent les métiers du prendre soin dans la cohésion sociale, la Métropole de Lyon a voté l'allocation d'une somme de 13 880 100 euros aux professionnels du secteur.

La Métropole de Lyon, employeur direct et indirect de professionnels sociaux et médico-sociaux sur son territoire, souhaite, aux côtés de ses partenaires, promouvoir et valoriser les métiers du prendre soin. Mis en difficultés par la crise, les secteurs de l'aide à domicile, du social et du médico-social peinent à être connus et reconnus malgré le caractère primordial de vivre-ensemble qu'ils revêtent. Ainsi la Métropole souhaite-t-elle poursuivre son action en faveur de l'attractivité de ces métiers via une revalorisation salariale. Il s'agit dans un premier de reconnaître la valeur de ces métiers, et dans un second temps de permettre aux salariés du prendre soin d'être rémunérés plus justement et ainsi susciter de nouvelles vocations pour que les grandes lyonnaises et grands lyonnais du territoire continuent à être pris en charge dans les meilleures conditions.

- **120 établissements et services** enfance gérés par 36 organismes gestionnaires
- **10 800 mineurs et 2 000 jeunes majeurs accompagnés** sur le territoire métropolitain
- **10 services d'aide et d'accompagnement à domiciles** vont bénéficier de ce soutien financier
- **288 salariés intervenant au domicile** des bénéficiaires métropolitains
- **183€ nets de prime mensuelle** pour les salariés

Cette revalorisation salariale entre dans la politique globale de valorisation des métiers du prendre soin mise en place par la Métropole depuis maintenant trois ans avec notamment la Semaine Bleue (valorisation de la places des aînés dans la société), la semaine des assistants maternels, la quinzaine des métiers du prendre soin, le court-métrage [L'Intime et la confiance](#), [un site internet regroupant offres de formation et d'emploi](#) et les nombreuses actions de prévention sur le terrain.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : « La reconnaissance pour celles et ceux qui prennent soin des plus fragiles est plus que jamais nécessaire, y compris sur le plan financier. Cet accompagnement se déploie ainsi dans le cadre de notre projet global de (re)valorisation des métiers du prendre soin qui s'étend sur une durée de deux ans et demi, entre janvier 2022 et juin 2024. La Métropole souhaite poursuivre son action en faveur de l'attractivité des métiers sociaux et médico-sociaux. Il faut mettre en lumière l'engagement précieux et indispensable de l'ensemble des professionnels qui accompagnent les grands lyonnais et grandes lyonnaises au quotidien. »

Service Presse - Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc

llenoc@grandlyon.com

04 26 99 34 27 – 06 19 94 77 71